



République Française
DEPARTEMENT : VOSGES
CANTON : GERARDMER
COMMUNE : **GÉRARDMER**

Arrêté

N° ____ / ____

TARIFS MUNICIPAUX 2026 – UNION NAUTIQUE MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de GERARDMER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2026 accordant une délégation pour la fixation des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Vu les arrêtés du Maire fixant les tarifs municipaux de l'Union Nautique en date du 4 décembre 2025, du 20 mai 2026 et du 11 juin 2026,

ARRETE

Article 1. : Les tarifs Gérômois s'appliquent aux personnes qui s'acquittent sur Gérardmer d'une taxe d'habitation (résidence principale ou secondaire) ou d'une taxe professionnelle et titulaires de la Carte "Service Plus."

Les tarifs CCGHV s'appliquent aux habitants de la communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges dans les mêmes conditions et titulaires du Pass Gérardmer Hautes-Vosges.

Article 2. : Les tarifs normaux s'appliquent aux personnes non visées à l'article 1^{er}.

Article 3. : les tarifs adultes s'appliquent à partir de 16 ans.

Article 4. : Les tarifs municipaux de l'Union Nautique sont fixés comme ci-après à compter du 1^{er} juin 2026 :



ENTREES UNIQUES	
Accès aux douches sans baignade	3,00 €
Accès à l'Union Nautique après 18h	2,60 €
ENFANTS :	
- 4 ans	Gratuit
- 10 ans Gêromois	Gratuit
Tarif normal	4,20 €
Pass CCGHV, tarif spécial Famille+, Titulaire Carte Cézam, ZAP, Etudiants, Familles nombreuses, CE conventionnés	3,30 €
Gêromois (Codes C/D/E)	3,00 €
Gêromois (Codes A/B)	2,00 €
Cartes Handicap (et son accompagnateur) *	Gratuit
ADULTES :	
Tarif normal	6,00 €
Pass CCGHV, tarif spécial Famille+, Titulaire Carte Cézam, ZAP, Etudiants, Familles nombreuses, CE conventionnés	4,80 €
Gêromois (Codes C/D/E)	4,50 €
Gêromois (Codes A/B)	3,50 €
Cartes Handicap (et son accompagnateur) *	Gratuit
GROUPEs	
Groupe d'adultes, limité à 1h sur réservation (par personne)	5,00 €
Pour les groupes d'enfants organisés et encadrés selon les normes (ex : scolaires), sur réservation, limité à 1h pendant les heures creuses, par enfant	3,00 €

*Cette tarification est à titre individuelle et ne s'appliquera pas pour les groupes organisés.

PETIT MATERIEL DE PLAGe (Pelle, râteau, seau)	7,00 €
--	--------

LOCATIONS (par entrée)	
2 transats et 1 parasol	5,00 €



Arrêté

N° ____ / ____

ABONNEMENTS		
Carte Magnétique pour abonnement		3,00 €
ABONNEMENT 12 ENTREES Valable à l'Union Nautique, et au CABE (espace aquatique, escalade, patinoire) (Durée de validité d'1 an - Accès sous conditions réglementaires)		
Tarif Normal Adultes		68,00 €
Adultes CCGHV et Cartes Spéciales		54,00 €
Adultes Gérômois (codes C/D/E)		52,00 €
Adultes Gérômois (Codes A/B)		37,00 €
Tarif Normal Enfants		50,00 €
Pass CCGHV- Carte Spéciales		40,00 €
Enfants Gérômois (codes C/D/E)		38,00 €
Enfants Gérômois (Codes A/B)		25,00 €
Saison Union Nautique (Tarif Gérômois uniquement)	Adultes	55,00 €
	Enfants de 10 à -16 ans	37,00 €
	65 ans et +	Gratuit

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GÉRARDMER le 17 juin 2026

Le Maire,
Thomas GION

Thomas GION

Thomas GION
2026.06.18 16:34:13 +0200
Ref:11233455-16946985-1-D
Signature numérique
le Maire